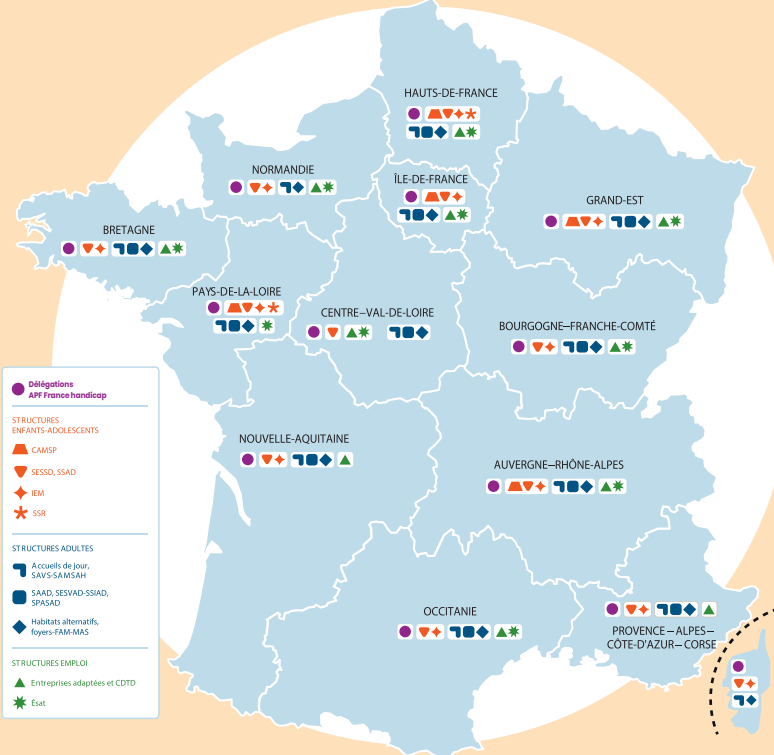
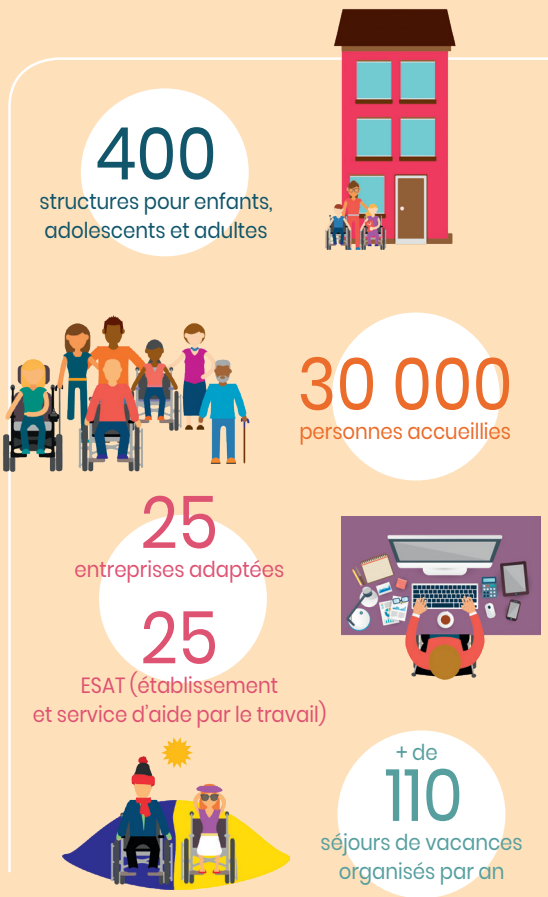


APF France handicap

Créée en 1933 par quatre jeunes atteints de poliomyélite révoltés par l'exclusion dont ils étaient victimes, APF France handicap est la plus importante organisation française d'aide aux personnes en situation de handicap et leurs familles.

En plus de 85 ans d'existence, APF France handicap a participé à changer le regard sur le handicap en France et à influencer sur les orientations politiques nationales et locales.



Exclues par le reste de la société, les personnes en situation de handicap ont elles-mêmes créé les conditions de leur prise en charge et de leur accompagnement. Constituée de personnes en situation de handicap et de leurs familles, l'association a été pionnière en créant les premiers séjours de vacances, les premiers services sociaux d'accompagnement, les premiers établissements scolaires ou encore les premiers ateliers protégés.

Autant d'initiatives reprises par les pouvoirs publics.

Aujourd'hui, avec votre soutien, APF France handicap a pour ambition de créer les conditions pour un nouveau changement de société.

Association reconnue d'utilité publique, APF France handicap est habilitée à recevoir des dons.

Votre soutien est éligible aux déductions fiscales sur l'impôt sur les sociétés.

Votre contact :

Céline Belynck

Responsable du service Mécénat et Partenariat
celine.belynck@apf.asso.fr
01 40 78 69 58



17, boulevard Auguste Blanqui
75013 Paris
apf-francehandicap.org

Devenez partenaire d'APF France handicap



ENSEMBLE, CONSTRUISONS
UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

Pouvoir d'agir,
pouvoir choisir



« APF France handicap est le fruit d'une longue histoire. Une histoire de femmes et d'hommes avant tout. Handicapés à une époque où rien n'existait en France, voués à l'exclusion en asile, ils ont fait entendre leur voix et "risqué l'impossible". Aller à l'école, travailler, se marier... Que de libertés conquises, de tabous dépassés, de droits acquis grâce à l'engagement d'une poignée de personnes, bientôt rejointes par des milliers d'autres au sein de notre association.

85 ans après la création d'APF France handicap, la vie des personnes handicapées a radicalement changé. Mais le combat engagé contre la fatalité doit se poursuivre. Car être en situation de handicap aujourd'hui en France signifie encore ne pas pouvoir vivre comme et avec tout le monde. Notre vision : une société inclusive et solidaire qui respecte la dignité, les capacités et les différences de chacun.

Pour y arriver, APF France handicap a adopté un nouveau projet associatif 2018-2023 : « Pouvoir d'agir, Pouvoir choisir ». Garantir le "pouvoir d'agir"

Alain Rochon
Président

Le handicap en France

- **9,6 millions** de personnes en situation de handicap (source : INSEE) dont **2 millions** vivent sous le seuil de pauvreté
- Taux de chômage de **19 %**
- **1^{er}** motif de discrimination (source : Défenseur des Droits)
- **85 %** des handicaps surviennent au cours de la vie



et le "pouvoir choisir" de chacun, c'est transformer la société elle-même en levant les obstacles physiques, culturels et organisationnels dans tous les domaines : emploi, logement, éducation, santé, transports, culture, citoyenneté, numérique...

Au sein de ce projet, nous avons identifié cinq axes prioritaires qui ont encore besoin d'être financés et pour lesquels votre soutien est essentiel. **5 axes, 5 années, 12 M€ pour changer le regard sur le handicap.**

Parce que le handicap nous concerne tous, parce que vous avez le pouvoir d'agir, aidez-nous à faire la différence.

Avec ce projet, avec votre soutien, nous écrirons une nouvelle page de notre histoire et bâtirons une société où chacun trouvera sa place.



Vous avez le pouvoir d'agir, à vous de choisir !

5 axes prioritaires pour une société inclusive et solidaire

1) Développer l'innovation au service de l'inclusion

À l'écoute des besoins des personnes, APF France handicap imagine des réponses au travers de ses services, établissements, entreprises adaptées et délégations, qui sont des lieux d'expérimentation et de mise en place de services numériques et d'innovations sociales. Cela permet de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap, et ainsi de répondre à leur problématique d'isolement social, professionnel et familial.

L'ambition :

- › Contribuer à réduire le taux de chômage des personnes en situation de handicap.
- › Faire des outils et des services numériques des vecteurs d'inclusion.

Notre réponse :

- › Soutenir localement des approches innovantes sur ces deux thématiques reposant sur les technologies numériques et/ou l'accompagnement humain personnalisé et les dupliquer dans d'autres territoires si elles font leurs preuves (projets locaux d'inclusion par le numérique, APF Lab...)



2 M€

2) Proposer des loisirs ouverts à tous

Sortir, aller voir des spectacles, pratiquer des activités sportives ou culturelles, partir en vacances sont des activités essentielles pour l'équilibre et l'épanouissement personnels et pour la participation à la vie sociale. Une majorité de personnes en situation de handicap sont privées de ces activités pour des raisons financières mais également du fait d'aménagements et d'équipements inadaptés, de personnels d'accueil et d'encadrement mal informés.

L'ambition :

- › Mettre fin à l'isolement des personnes par la pratique d'une activité culturelle ou sportive.
- › Améliorer la santé des personnes en promouvant la pratique d'une activité physique adaptée voire d'une activité sportive.
- › Permettre à 900 enfants et adultes en situation de handicap, y compris les plus lourdement handicapés, de partir en vacances chaque année.

Notre réponse :

- › Déployer sur l'ensemble du territoire une offre culturelle et sportive par le biais d'activités propres ou de partenariats et faire des Jeux Olympiques 2024 une occasion de développer la pratique sportive ;
- › Proposer une offre de séjours de vacances accessibles.



3 M€

3) Défendre les droits dont l'accessibilité

Accéder à ses droits lorsqu'on est en situation de handicap est aujourd'hui un parcours du combattant. Face à la complexité, la technicité et la lenteur des démarches administratives, beaucoup de personnes se résignent et renoncent à certains droits au risque de sombrer dans la précarité.

Par ailleurs, près de 15 ans après la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, 66% des établissements recevant du public sont encore inaccessibles.

L'ambition :

- › Garantir l'accès aux droits à toutes les personnes en situation de handicap.
- › Améliorer d'ici 2023 l'accessibilité des lieux publics comme privés.

Notre réponse :

- › Développer une plateforme d'accès aux droits ouverte à tous pour pallier la complexité administrative actuelle.
- › Développer un label certifiant la qualité d'usage des lieux privés comme publics et en faire un outil incitatif.



2 M€

4) Accompagner les personnes et soutenir les aidants

Depuis sa création, une des missions principales d'APF France handicap est d'accompagner les personnes en situation de handicap, mais également de soutenir les aidants familiaux. Ces derniers, qu'on estime à 8,3 millions en France, ont souvent un dévouement tel que cela a un impact considérable sur leur vie quotidienne.

De part le travail quotidien des 96 délégations ou via des sessions d'informations ou formations spécifiques, APF France handicap essaye d'apporter une réponse adaptée à chacun.

L'ambition :

- › Favoriser l'autonomie des personnes en situation de handicap et leur mieux-être.
- › Mieux accompagner les proches aidants et leur permettre de bénéficier de temps de répit.

Notre réponse :

- › Répondre aux besoins des personnes en situation de handicap sur des thématiques spécifiques en s'appuyant sur la « pair-émulation ».
- › Mettre en place un réseau de « pairs » aidants et développer des sessions de formations spécifiques pour les aidants.



3 M€

5) Sensibiliser au handicap

Le handicap est le premier motif de discrimination en France. Education, emploi, logement, santé... Les préjugés sont tenaces et les moyens mis en œuvre insuffisants pour un vrai changement de regard sur le handicap. Chacun d'entre nous a un rôle à jouer pour construire une société réellement inclusive.

L'ambition :

- › Réduire les discriminations envers les personnes en situation de handicap.

Notre réponse :

- › Mettre en place des programmes de sensibilisation au handicap dans les écoles, entreprises et établissements et services médico-sociaux dans toute la France grâce au réseau des 96 délégations de l'association.



2 M€